



CA de Blois "Agglopolys" (Siren : 200030385)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Blois
Arrondissement	Blois
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	12/12/2011
Date d'effet	01/01/2012

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Christophe DEGRUELLE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 rue Honoré de Balzac
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41000 BLOIS
Téléphone	02 54 90 35 35
Fax	02 54 90 35 30
Courriel	contact@agglopolys.fr
Site internet	www.agglopolys.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	Indiquer ici le type de taxes perçues.
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	Indiquer ici le type de redevances perçues.

Population

Population totale regroupée	109 006
-----------------------------	---------

Densité moyenne 137,40

Périmètre

Nombre total de communes membres : 43

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
41	Averdon (214100091)	715
41	Blois (214100182)	47 524
41	Candé-sur-Beuvron (214100299)	1 542
41	Cellettes (214100315)	2 686
41	Chailles (214100323)	2 759
41	Champigny-en-Beauce (214100356)	611
41	Chaumont-sur-Loire (214100455)	1 097
41	Cheverny (214100505)	1 026
41	Chitenay (214100521)	1 097
41	Cormeray (214100612)	1 595
41	Cour-Cheverny (214100679)	2 919
41	Fossé (214100919)	1 332
41	Françay (214100935)	286
41	Herbault (214101016)	1 281
41	La Chapelle-Vendômoise (214100406)	789
41	La Chaussée-Saint-Victor (214100471)	4 644
41	Lancôme (214101081)	125
41	Landes-le-Gaulois (214101099)	766
41	Les Montils (214101479)	2 025
41	Marolles (214101289)	750
41	Menars (214101347)	651
41	Mesland (214101370)	591
41	Monteaux (214101446)	802
41	Monthou-sur-Bièvre (214101453)	838
41	Rilly-sur-Loire (214101891)	479
41	Saint-Bohaire (214102030)	512
41	Saint-Cyr-du-Gault (214102055)	178
41	Saint-Denis-sur-Loire (214102063)	872
41	Saint-Étienne-des-Guérets (214102089)	106
41	Saint-Gervais-la-Forêt (214102121)	3 346
41	Saint-Lubin-en-Vergonnois (214102238)	729
41	Saint-Sulpice-de-Pommeray (214102303)	1 910
41	Sambin (214102337)	954
41	Santenay (214102345)	301
41	Seur (214102469)	496
41	Valaire (214102667)	88
41	Valencisse (200063725)	2 509
41	Valloire-sur-Cisse (200062768)	2 538
41	Veuzain-sur-Loire (200065654)	3 734
41	Villebarou (214102766)	2 530

41	Villefrancoeur (214102816)	432
41	Villerbon (214102881)	809
41	Vineuil (214102956)	8 032

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 39

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <p><i>Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, étude en matière de développement éolien.</i></p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement collectif - Assainissement non collectif - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - Lutte contre les nuisances sonores <p><i>Luttes contre les nuisances sonores.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la pollution de l'air <p><i>Lutte contre la pollution de l'air.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) - Autres actions environnementales <p><i>10 ? Missions dites « hors GEMAPI » correspondantes aux items 6,7,9,10,11,12 de l'article L211-7 du code de l'environnement, définis comme suit : - 6° La lutte contre la pollution ; - 7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ; - 9° Les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile ; - 10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ; - 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ; - 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.</i></p>
<p>Services funéraires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires <p><i>Création et gestion d'un crématorium.</i></p>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
<p>Politique de la ville / Prévention de la délinquance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville - Contrat local de sécurité transports
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Soutien à l'enseignement supérieur par la conduite d'actions reconnues d'intérêt communautaire. Les actions ayant trait à la vie étudiante restent de la compétence des communes.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Information jeunesse ; Enseignement musical et artistique d'intérêt communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

Schéma directeur et schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale,

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

? Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ;

- Parcs de stationnement

Création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Autres

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

1 - Mise en place et gestion d'une fourrière automobile. 2 - Définition et mise en oeuvre d'une politique de tourisme d'intérêt communautaire. 3 - Aménagement, entretien et gestion de refuges fourrières pour animaux ; capture des animaux errants et/ou dangereux, ramassage des cadavres d'animaux sur le domaine public. 8 - Mise en place de la

numérisation du cadastre et gestion. 9. Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L300-1 du code de l'urbanisme ; acquisition d'immeubles et constitutions de réserves

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
41	SM du bassin de la Cisse (200032563)	SM fermé	43 253
41	SM de l'agglomération blésoise (254177843)	SM fermé	150 422
41	SM de collecte et de traitement des déchets du Blaisois (VAL ECO) (254103054)	SM fermé	122 048
41	SM d'entretien du bassin du Beuvron (254103179)	SM fermé	149 095
41	SMO "Val de Loire Numérique" (200046050)	SM ouvert	665 969
37	SM du bassin de l'Amasse (200086171)	SM fermé	187 000
41	SM du Pays des Châteaux (254103237)	SM ouvert	150 422

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)